



DONNÉES 2015

Les déchets d'activités de soins (DAS) en Auvergne-Rhône-Alpes AuRA

De quoi parle-t-on ?

Les déchets d'activités de soins sont les déchets issus des activités de recherche, de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine humaine ou vétérinaire.

Parmi ces déchets, certains sont classés comme étant dangereux :

- Ceux qui présentent un **risque infectieux** (les DASRI). Il s'agit de tous les déchets des activités de soins potentiellement souillés par du **sang** ou un **liquide biologique** ainsi que les **produits sanguins à usage thérapeutique**¹. Ils doivent suivre des filières d'élimination spécifiques d'incinération ou de désinfection. Parmi ces DASRI, on distingue le matériel piquant ou coupant (seringue, scalpel,...) destiné à l'abandon, qui présente également des risques physiques.
- Ceux qui présentent un **risque chimique** : par exemple, les médicaments cytotoxiques (utilisés notamment dans la lutte contre le cancer). Ils sont plus largement produits par les établissements de soins et nécessitent un traitement particulier, propre à leurs caractéristiques.

① Les gisements des déchets d'activités de soins en AuRA

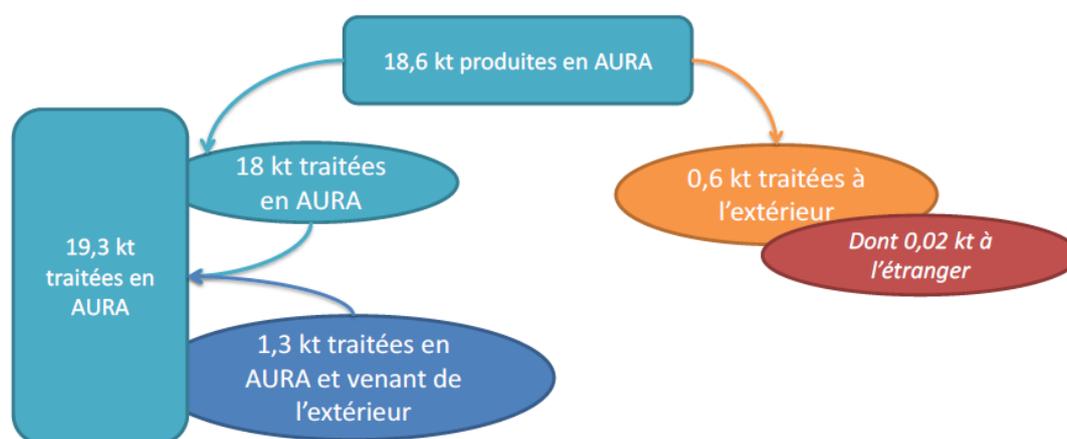


Figure 1 : Le synoptique global des DAS en 2015 (source : Registre des Emissions Polluantes)

18 600 tonnes de DAS (Déchets d'Activités de Soins) sont **produits** sur le territoire en 2015. 18 000 tonnes, soit 97%, sont traités sur le territoire, 600 tonnes, soit 3% sont traités à l'extérieur (dont 20 tonnes à l'étranger).

19 300 tonnes de DAS sont **traités** sur le territoire en 2015. 18 000 tonnes, soit 93%, proviennent du territoire, 1 300 tonnes, soit 7% proviennent de l'extérieur.

¹—Les pièces anatomiques d'origine humaine ne sont pas des DASRI, au sens de la nomenclature européenne des déchets. Elles ne sont donc pas prises en compte dans cette synthèse.

LA PRODUCTION DE DAS SUR LE TERRITOIRE

La répartition par département de la production de DAS ne semble pas pertinente, du fait d'une perte d'information lors du regroupement de ces déchets.

Sur les 18 600 tonnes de DAS produits en région, 97% (18 000 tonnes) sont des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), 3% sont des produits chimiques et moins d'1% des médicaments cytotoxiques et cytostatiques.

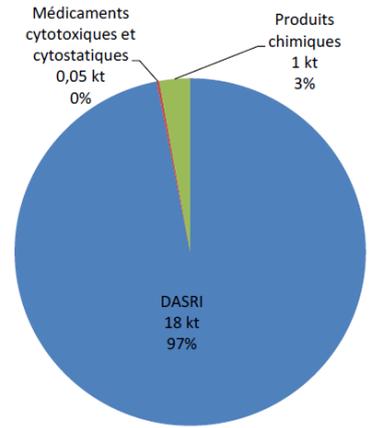


Figure 2 : Les types de DAS produits en 2015 en région (sources : Registre des Emissions Polluantes)

② LE TRAITEMENT DES DECHETS PRODUITS SUR LE TERRITOIRE

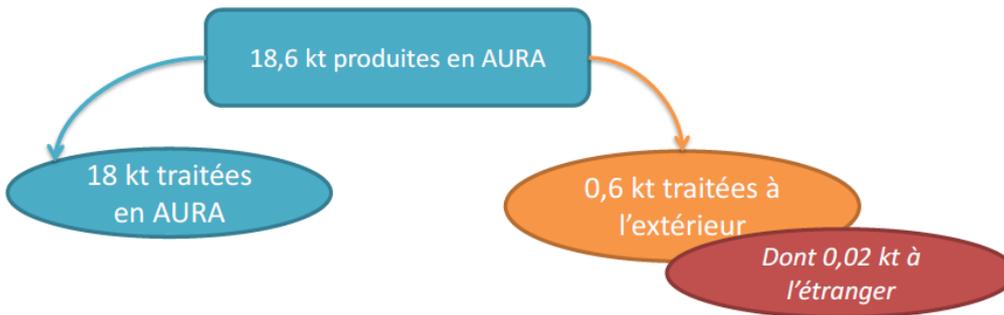


Figure 3 : Le synoptique de la production territoriale en 2015

18 600 tonnes de DAS (Déchets d'Activités de Soins) sont produits sur le territoire en 2015. 18 000 tonnes, soit 97%, sont traités sur le territoire, 600 tonnes, soit 3% sont traités à l'extérieur (dont 20 tonnes à l'étranger).

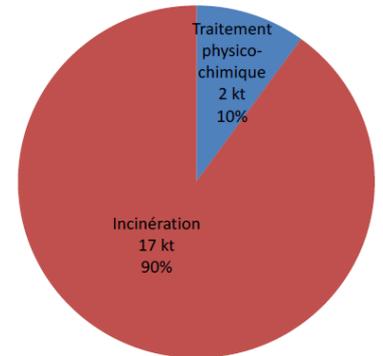


Figure 4 : Les modes de traitement des DAS produits sur le territoire en 2015

Au global, les DAS produits sur le territoire sont incinérés à 90% et font l'objet de traitement physico-chimique (désinfection/banalisation) à 10%.

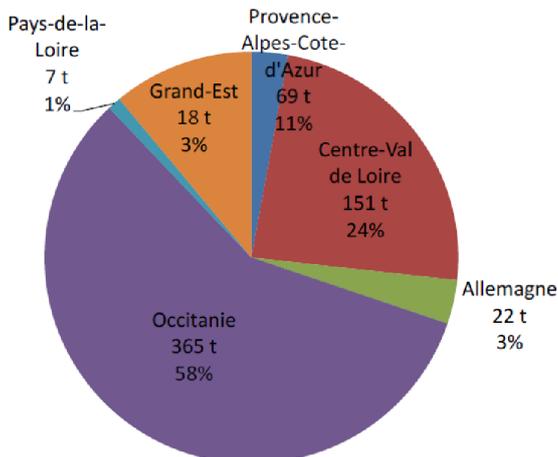


Figure 5 : Les destinations des DAS exportés en 2015

Les déchets traités à l'extérieur du territoire sont incinérés. Il s'agit à 86% de DASRI, à 9% de produits chimiques et à 5% de médicaments cytotoxiques.

Ils sont traités à 58% en Occitanie, à 24% en Centre-Val-de-Loire et à 11% en Provence-Alpes-Côte D'azur. Les tonnages exportés à l'étranger sont traités en Allemagne.

6 sites situés hors de la région accueillent des DAS du territoire en 2015. Il s'agit d'usines d'incinération.

Installation	Commune	Dép.	Tonnage accueilli en 2015
Usine d'incinération	Nîmes	30	370
Usine d'incinération	Gien-Chateauneuf	45	150
Usine d'incinération	Fos-sur-Mer	13	70
Usine d'incinération	Allemagne		20
Usine d'incinération	Strasbourg	67	20
Usine d'incinération	Le Mans	72	10
			640

③ LE TRAITEMENT DES DAS SUR LE TERRITOIRE

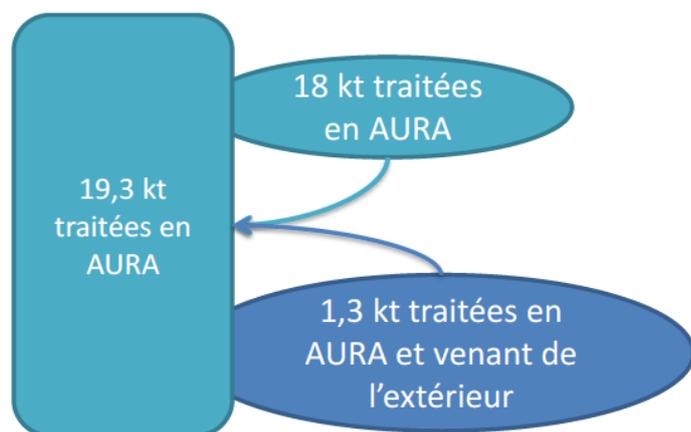


Figure 6 : Le synoptique des DAS traités en région en 2015

19 300 tonnes de DAS sont traités sur le territoire en 2015. 18 000 tonnes, soit 93%, proviennent du territoire, 1 300 tonnes, soit 7% proviennent de l'extérieur.

Au global, 42% des DAS sont traités en Isère, 29% dans l'Allier, 16% en Savoie, 12% dans le Rhône et 1% dans le Cantal.

Ces déchets sont incinérés à 90% et font l'objet de traitement physico-chimique (désinfection/banalisation) à 10%.

Les déchets importés sont incinérés à 96% et font l'objet de traitement physico-chimique (désinfection/banalisation) à 4%. Ils proviennent à 67% de Bourgogne-Franche-Comté, à 18% d'Ile-de-France, à 6% de Pays-de-la-Loire et à 6% d'Occitanie.

8 sites régionaux accueillent des DAS en 2015 : 5 UIOM et 3 banaliseurs, dont 2 sont internes.

Installation	Commune	Dép.	Tonnage accueilli en 2015
Usine d'incinération	Salaise-sur-Sanne	38	5 600
Usine d'incinération	Bayet	03	5 500
Usine d'incinération	Chambéry	73	3 100
Usine d'incinération	La Tronche	38	2 400
Banaliseur	Vénissieux	69	1 500
Usine d'incinération	Villefranche-sur-Saône	69	700
Banaliseur interne	Lyon	69	200
Banaliseur interne	Aurillac	15	200
			19 300

Focus sur la REP DASRI



L'association DASTRI a été agréée, par arrêté du 27 décembre 2016 publié au JORF le 30 décembre 2016, pour assurer, dans le respect du cahier des charges figurant en annexe de l'arrêté du 5 septembre 2016 l'enlèvement et le traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement, ou par les utilisateurs des autotests de diagnostic et ce pour le compte de ses adhérents. L'éco-organisme DASTRI a été ré-agréé par arrêté pour une période de 6 ans de 2017 à 2022.

Les objectifs fixés dans le cahier des charges (en annexe de l'arrêté du 5 septembre 2016) sont les suivants :

- Le taux de collecte des déchets est d'au moins 80 % au terme du deuxième agrément.
- Le taux de collecte des déchets au terme du 1er agrément était de 60 %.

La filière s'est mise en place progressivement et est opérationnelle sur l'ensemble du territoire depuis 2014. L'année 2015 a connu un fort développement de la filière.

La filière des Déchets d'activité de soins à risques infectieux des patients en auto-traitement piquants coupants tranchants (DASRI PAT PCT) représente un gisement de 1 135 tonnes produit annuellement (avec le poids des contenants). (Source Rapport d'activité DASTRI). En 2015 au niveau national l'éco-organisme DASTRI a collecté plus de 772 tonnes (une augmentation de près de 80% par rapport à 2014). **Le taux de collecte national atteint 68%** du gisement estimé en 2015 dépassant les objectifs fixés par l'État de collecter 60% du gisement de DASRI PAT PCT avant la fin de l'agrément.

La région Auvergne-Rhône-Alpes suit la même tendance nationale d'un fort développement de la filière entre 2014 et 2015. La collecte s'effectue majoritairement en pharmacie (1 360 pharmacies partenaires en Auvergne-Rhône-Alpes soit 86% des points de collectes). Le gisement évalué en Auvergne-Rhône-Alpes est de 79,5 tonnes en 2015, d'après les données du rapport d'activité DASTRI.

En 2015 **79,5 t de DASRI** ont été collectés en Auvergne-Rhône-Alpes soit une augmentation de plus de **185 %** par rapport à 2014 (les tonnages collectés en 2014 étant seulement de 6,9 t).

La Région atteint un taux de collecte de 61 % dès 2015. Une fois collectés, les déchets sont soit acheminés directement vers un incinérateur habilité à traiter les DASRI, soit vers un centre de prétraitement de broyage et de désinfection. Les déchets sont soit envoyés en incinérateur soit enfouis. 4 unités de traitement en Auvergne-Rhône-Alpes ont traités des DASRI PAT PCT en 2015.

Les sites ayant traité des DASRI PAT PCT en 2015

COMMUNE	PRESTATAIRE	DEPARTEMENT	TYPE DE TRAITEMENT	DETAIL DU TRAITEMENT	QUANTITES TRAITEES EN 2015 (kg)
Bayet	LUCANE (VEOLIA) SICTOM SUD ALLIER	Allier	Incinération	UIOM	33 950
Salaise-sur-Sanne	TREDI	Isère	Incinération	incinération DD	10
Chambéry	SAVOIE DÉCHETS	Savoie	Incinération	UIOM	11 185
Vénissieux	MEDISITA	Rhône	Pré-traitement	Banaliseur	51 037

Notons qu'en 2014, l'usine d'incinération de Villefranche-sur-Saône a également traité des DASRI PAT PCT.

En synthèse, l'objectif de collecte de 60 % des quantités de DASRI PAT PCT est atteint à l'échelle régionale dès 2015. Pour atteindre l'objectif d'un taux de collecte de 80 %, 23,5 tonnes supplémentaires sont à collecter pour être traitées dans les installations. En 2015, 4 unités de traitement situées en Auvergne-Rhône-Alpes ont traités des DASRI.

Les chiffres 2016 sont accessibles dans <http://www.sindra.org/dechets-rhone-alpes/les-dechets-non-dangereux-bilan-global> – les filières REP

